



COMMISSION ENVIRONNEMENT DE FIM AFRICA
RAPPORT ANNUEL DU VICE-PRESIDENT CHARGE DE LA COMMISSION
ENVIRONNEMENT (1^{er} janvier– 31 octobre 2018)

Chers Président, Membres du Conseil et Délégués des Fédérations,

En l'absence de manifestations périodiques organisées sous l'égide de FIM AFRICA, la Commission Environnement continue d'exercer ses pouvoirs et ses fonctions, conformément aux obligations et aux procédures contenues dans les Statuts et les Règlements de l'Union, son Code de l'Environnement, le Mandat de la Commission ainsi que les Statuts et la Politique de la FIM en matière de Durabilité.

Nous nous employons à agir de façon responsable, judicieuse et équilibrée. En conséquence, nous faisons en sorte que nos objectifs s'inscrivent dans la durabilité et soient adaptés à l'environnement physique, aux économies et aux sociétés au sein desquels nous exerçons nos activités.

Nous sommes conscients de notre impact sur l'environnement. En conséquence, depuis plusieurs années, nous avons surveillé et avons atténué ses effets sur celui-ci. En dix ans, nous avons fait énormément de progrès à cet égard. Toutefois, notre travail et nos attentes, ont considérablement évolué, les objectifs à atteindre étant de plus en plus ambitieux et exigeants et, de plus, nous sommes assujettis à un processus de responsabilisation rigoureux.

Veiller au respect du Code de l'Environnement au cours de toutes les manifestations organisées sous l'égide de FIM AFRICA, rappeler constamment aux Fédérations, aux organisateurs et aux concurrents quelles sont les exigences du Code, demeure notre grande priorité. C'est un travail qui va de pair avec celui de sensibilisation et d'éducation en matière d'environnement.

ADMINISTRATION

En 2018, la Commission Environnement de FIM AFRICA était composée des personnes et des Fédérations suivantes : Marius Matthee (VP et Président de la Commission Environnement), Naoufal El Oddi (FRMM), Brian Townsend (ZMSF) et Jaco Deysel (MSA).

CODE DE L'ENVIRONNEMENT 2018 DE FIM AFRICA

Dans la mesure où la version 2017 du Code de l'Environnement de FIM AFRICA n'a pas été modifiée, l'édition 2018 est restée la même.

REUNIONS INTERNATIONALES

FIM AFRICA a assisté aux Réunions annuelles des Commission de la FIM (tenues du 9 au 11 février 2018) à Genève. Au cours des réunions de la Commission internationale de la Durabilité (CID), a été présenté le travail effectué, en 2017, par la Commission Environnement de FIM AFRICA ainsi que celui des Fédérations qui lui sont affiliées.

Dans le cadre de la Réunion des Commissions de FIM AFRICA qui s'est déroulée à Johannesburg (Afrique du Sud), le 3 mars dernier, s'est tenue une réunion formelle de la Commission Environnement durant laquelle le plan de travail révisé a été débattu. Il comprend les grandes orientations et les objectifs visés par la Commission. Un membre du Conseil de Direction de la FIM ainsi que son Directeur des Programmes ont pris part à cette réunion.

Le Vice-président chargé de la Commission Environnement avait été invité à présenter un webinaire le 5 juin (Journée mondiale de l'Environnement) au Siège de la Fédération internationale situé à Mies sur le thème OBLIGATIONS EN MATIERE D'ENVIRONNEMENT POUR LES PARTICIPANTS AU SPORT MOTOCYCLISTE. A cette occasion, nous nous appuyés sur le matériel de formation élaboré par FIM AFRICA, ceci en vue de familiariser les coureurs avec les exigences du Code Environnement de la FIM. Nous avons abordé les thèmes suivants :

1. Le Coureur moto en tant que Protagoniste
2. Menaces pesant sur l'environnement
3. Respect et non-respect des obligations en matière d'environnement au cours des manifestations
4. Application des meilleures pratiques environnementales
5. Pollution et atténuation de ses effets sur l'environnement

J'aimerais, par ailleurs, mettre en évidence les points suivants :

1. Motocross des Nations Africaines 2018

Cette compétition est devenue la manifestation phare du calendrier annuel de FIM AFRICA. A cette occasion, nous déployons tous nos efforts pour valoriser et sensibiliser aux questions d'environnement. Le programme officiel des courses comportait deux pages dédiées à la prise de conscience écologiste.

En 2018, cette manifestation a eu lieu à Kitwe (Zambie), au Mindola Dam. Les rapports que nous avons reçus de la Fédération hôte et du Commissaire Environnement, étaient positifs. Nous sommes conscients du fait que certains pays africains font face à des problèmes particuliers, que ne connaissent pas d'autres pays ou d'autres Unions continentales.

Les organisateurs n'avaient pas ménagé leurs efforts afin que le Code soit respecté ainsi que pour sensibiliser davantage les participants à leur environnement, grâce à des

programmes et du matériel éducatifs, élaborés par FIM AFRICA. Il convient, toutefois, de noter qu'en Afrique, l'infrastructure et les services de base ne sont pas toujours disponibles. C'est l'équipe du Botswana qui a remporté le Prix Environnement. C'est eux qui avaient de loin le stand de ravitaillement le plus propre. A cette occasion, ils ont reçu un trophée où figurait un baobab.

Chaque coureur avait reçu un sac contenant des gousses de semences qui se trouvait dans le sac-cadeau qui leur avait été remis. Ces semences d'arbres et ces graines de graminées étaient enveloppées dans des boules composées d'engrais et de substances nutritives, destinées à être lancées tout le long de leurs prochains voyages, le but étant d'essayer de faire pousser de nouveaux arbres et de l'herbe dans les zones déboisées. Une initiative intéressante et à mettre au crédit de l'organisateur et de la Fédération hôte.

Il convient également de mentionner que l'organisateur/propriétaire du circuit a été sélectionné pour le Prix Environnement 2018 décerné par la FIM. Cette nomination est unique en son genre dans la mesure où elle aborde la question de la biodiversité et le rôle que les circuits peuvent jouer dans l'établissement et le maintien des écosystèmes naturels.

2. Défis et perspectives

Au cours de cette année, nous avons constitué un réseau d'agents de liaison avec chacune des Fédérations africaines. Un petit nombre de Fédérations (le Kenya, le Zimbabwe, le Maroc, la Zambie, le Botswana et l'Afrique du Sud) continuent de se conformer et de mettre en œuvre les politiques environnementales. Toutefois, il s'avère difficile pour FIM AFRICA d'obtenir l'engagement et l'intérêt de certaines Fédérations.

Il me semble, en outre, que les Commissions /Groupes de travail de FIM AFRICA travaillent en vase clos et non pas de concert afin d'adopter la politique de la FIM /FIM AFRICA en matière d'environnement. Je suis d'avis qu'à l'avenir, tous les Membres des Commissions de notre Union continentale devraient prendre part aux séminaires Environnement organisés par la FIM / FIM AFRICA, ceci afin de les sensibiliser personnellement à la démarche de développement durable pour qu'ils puissent ensuite transmettre ces informations aux pilotes et aux autres parties prenantes.

Pour renforcer le capital humain, nous allons continuer d'investir dans les compétences et la formation des bénévoles afin d'optimiser les services qu'ils dispensent à la Commission et au Sport. Nous attendons actuellement de recevoir les nominations des FMN aux postes à pourvoir sur les Commissions. A cet égard, j'espère qu'elles ont proposé des candidats pour siéger sur la Commission Environnement. En effet, nous avons non seulement besoin d'un plus grand nombre de personnes mais peut-être aussi de nouvelles idées et de sang nouveau, de personnes qui seront capables de bâtir leur action sur les fondations établies par la Commission au cours de la dernière décennie. Il est important de prendre conscience qu'il ne faut pas trop dépendre de la vision et de l'engagement de quelques membres, car cela rend le groupe vulnérable.

Le motocyclisme est confronté à de nouveaux défis et toutes les parties prenantes de notre sport doivent réaliser que la question de Durabilité doit faire partie intégrante de leurs plans stratégiques. Au cours des dernières années, la FIM a évolué et examine la question du développement durable dans une perspective d'ensemble. Alors que dans le passé, nous concentrons nos efforts sur les aspects environnementaux, dans notre quête pour trouver des moyens de faire mieux et prendre des décisions rationnelles et pertinentes pour le long-terme, il convient désormais d'intégrer les aspects économiques et sociaux de

développement durable. Nous ne devons pas penser uniquement à la durabilité dans le domaine de l'environnement mais aussi à la façon dont nous traitons les gens et adopter des pratiques socialement responsables.

Faire changer les mentalités et convaincre les gens des bienfaits du développement durable, tels sont les défis les plus importants à relever. Si nous pouvons tous naviguer dans la même direction, les choses seront plus faciles.

A l'avenir, le Commissaire Environnement devra jouer un rôle plus important. Remplir la checklist après chaque manifestation et traiter les problèmes de non-respect du Code ne suffit pas. Les tâches (et leur importance) du Commissaire Environnement s'étendent bien au-delà. Il nous faut donc renforcer son statut. Il doit en effet exercer un rôle accru préalablement à la manifestation, étape où il faut réfléchir aux façons d'atténuer l'impact de la compétition sur l'environnement mais aussi après celle-ci, afin d'en évaluer son incidence finale. Il convient de développer le niveau des compétences et le comportement professionnel dans le cadre d'une formation continue. Il importe de communiquer avec les organisateurs des manifestations, les propriétaires de circuit/terrain afin d'assurer le déploiement approprié du Commissaire Environnement.

Pour conclure, je suis convaincu qu'avec le soutien du Conseil et des autres parties prenantes, la Commission Environnement de FIM AFRICA se développera l'an prochain et dans les années à venir. Je suis sûr, par ailleurs, que nous allons rester concentrés sur notre mission : servir le sport pour le bien de tous.



Marius Mathee

(Vice-président chargé de la Commission Environnement)

31 octobre 2018